

# LA PATRILINEARITE CHEZ LES BAOULE : LE CAS DES KODE

## THE PATRILINEALITY IN BAOULE SOCIETY: THE CASE OF KODE

**KOFFI Kouassi Serge**

Histoire  
Universite Felix Houphouet- Boigny  
Email : koffiusk@yahoo.fr

### RÉSUMÉ

En général, dans la société baoulé, il existe deux sortes de filiations matrimoniales (matrilinéaire et patrilinéaire). Celle qui est la plus connue et usitée est la filiation matrilinéaire, pratiquée en pays Akan. Certains sous-groupes Baoulé, du fait des brassages socio-culturels et autre proximité, ont opté pour le système patrilinéaire. C'est le cas de la société kodè qui connaît un mélange de populations dû aux alliances matrimoniales. Ce mélange s'est fait avec des groupes mandé à savoir les Gouro et les Ouan. Ce brassage humain amène les Baoulé-Kodè à adopter le patriarcat, système contraire ou par défaut de l'organisation sociale akan.

**Mots-clés** : Brassage, filiation, matrilinéaire, patrilinéaire, sous-groupe.

-----

### ABSTRACT

*In general, the Baoulé society, there are two kinds of matrimonial filiation (matrilineal and patrilineal). One that is the best known and used is matrilineal descent, practiced in Akan country. Some subgroups Baoulé, because of socio-cultural intermingling and other nearby opted for the patrilineal system. This is the case of Kodè company that knows a mixture of populations due to matrimonial alliances. This mixture has been mended with groups namely Gouro and Ouan. This human patch brings the Baoulé-Kode adopt patriarchy system or otherwise default Akan social organization.*

**Keywords**: Brewing, filiation, matrilineal, patrilineal, subgroup.

## INTRODUCTION

Le groupe Baoulé est l'un des peuples de Côte d'Ivoire dont la formation est relativement des plus récentes, car ayant eu lieu pratiquement vers le XVIII<sup>e</sup> siècle. (N'Guessan, 2002-2003 : 24). La gestation du peuplement baoulé prend véritablement forme avec le peuplement assabou sous la direction de la reine Abla Pokou. (Allou, 2012 : 122). Le caractère récent et la diversité du peuplement ont conféré à l'organisation sociale des traits originaux en raison de la nécessité, pour les nouveaux venus, de composer avec les groupes en place. Egalement, l'on note aussi certaines contraintes fonctionnelles propres au mode d'expansion pratiquée par les Baoulé selon les impératifs économiques et sociaux. (N'Guessan, 2002-2003 : 24).

Des changements notables se sont opérés au niveau de l'organisation sociale des Baoulé. Au nombre de ces nouveautés, celle qui retient l'attention de cet article est le type de filiation. Socialement de filiation matrilineaire (Etude régionale de Bouaké, 1962-1963, T1 :123), certains sous-groupes (Ayaou, Kodè, Satikran) ont opté pour la filiation patrilinéaire. C'est le cas des Kodè de la région de Béoumi. Ce système patrilinéaire consacre la primauté de l'homme, du père en particulier, dans l'organisation sociale. L'enfant est membre du lignage ou du clan paternel. (Alain, 1972 : 15).

Cette étude se situe entre 1740 et 1810. L'année 1740 marque la fondation du Kodè à partir de Walèbo. Abraha Akpo, frère et chef de guerre de la reine Abla Pokou, a été mandaté par la reine Akoua Boni d'étendre le territoire vers l'ouest en direction du fleuve Bandama. A la suite de sa prospection, il s'installe sur le site de l'actuel Béoumi et prend le nom Kodè qui signifie « va vite ». (N'Guessan, 2002-2003 : 13-14). Quant à l'année 1810, elle marque l'affirmation ou la création du *Nvlé* Kodè. A partir de cette date, le *Nvlé* Kodè a désormais un souverain autonome à l'égard du Walèbo.

Comment les Baoulé-Kodè ont-ils basculé vers le système de filiation patrilinéaire ?

L'objet de la présente étude vise à montrer que tous les sous-groupes baoulé ne pratiquent pas la matrilinearité comme les traditions nous le font croire.

Pour mener à bien notre étude sur la patrilinearité des Kodè, nous avons eu recours à une procédure méthodique basée sur la dynamique de documents écrits. L'approche documentaire a permis de réunir quelques documents relatifs à la compréhension de ce pan de l'histoire des Baoulé-Kodè.

A travers cette étude, un aperçu de leur histoire sera d'abord abordé. Et enfin, l'accent sera mis sur leur passage du système matrilineaire au système patrilinéaire.

## I- BREF HISTORIQUE DES BAOULE-KODE

Les Baoulé-Kodè sont de la grande famille ethnique Baoulé, plus précisément des Baoulé-Assabou. (Delafosse, 1901 :202).

### 1- La migration Kodè

L'arrivée des Kodè comme bon nombre des Baoulé-Assabou est due à la situation tumultueuse qui a régné dans le royaume Ashanti (Ghana actuel) après la mort d'Osei Toutou. Une guerre de succession a été à l'origine de leur migration conduite par la reine Abla Pokou dont le frère Dakon a été tué. Abla Pokou et ses partisans ont fui l'Ashanti pour s'installer en Côte d'Ivoire. Ils ont conquis le centre de l'actuelle Côte d'Ivoire. (Allou, 2012 :131-132).

Les groupes à la suite de la reine Abla Pokou étaient nombreux. Il y avait des hommes libres et des captifs. L'on dénombrait les tribus suivantes : les Walèbo, les Faafoùè et leurs sous-groupes (exemple les Pépressou, Fari, Gouamenessou), les Sa-Ahali, les Assabou-Alanguira, les Nanafouè-Ahuafoùè, les Nzikipri. (Allou, 2012 :137). La migration Baoulé-Assabou a eu lieu en 1721. (Allou, 2012 :132).

Les Walèbo appelés Agoua étaient les chefs. C'est de ce sous-groupe qu'est issue la reine Abla Pokou et sa suite directe. Ce sont également eux qui dirigeaient le pays Baoulé. Abla Pokou est morte aux alentours de 1730 à Niamonou dans le Ndranoua. (Etude régionale de Bouaké, 1962-1963, T1 :27). A sa mort, c'est sa nièce Akoua Boni qui lui succède. A sa prise de la gestion politique, Akoua Boni avait un grand souci, celui de pousser le pays Baoulé hors de ses limites laissées par sa tante. Elle décide alors de mener une politique d'expansion territoriale. Elle a envoyé ses guerriers à la conquête de nouveaux territoires, surtout vers l'ouest. Entre temps elle avait quitté Niamonou pour prendre ses quartiers à Sakassou qui est devenu le centre névralgique de tout le Baoulé.

C'est pour étendre son territoire vers le nord-ouest de Sakassou qu'elle a envoyé un de ses proches parents après la soumission des Alanguira. Ce proche parent de la reine se nommait « Abraha Akpo ». (Etude régionale de Bouaké, 1962-1963, T1 :27).

## 2- L'expédition militaire d'Abraha Akpo et la naissance du sous-groupe Kodè.

Akoua Boni a ordonné à Abraha Akpo d'aller vite dans l'optique de conquérir les terres de l'ouest, peu importe la méthode. Alors Abraha Akpo se mit à la tête d'un groupe de guerriers et partit vers l'ouest. (Etude régionale de Bouaké, 1962-1963, T1 :27).

Abraha Akpo et ses guerriers ont soumis « les populations autochtones Gouro et Ouan (population d'origine mandée) ». (Borremans, 1988, T1 :209). A vrai dire ces populations ont été chassées de leurs territoires car elles se trouvaient sur le passage des conquérants. Ils se sont emparés rapidement d'un vaste territoire. Et même certains guerriers ont franchi le Bandama et se sont aventurés très loin à l'intérieur du pays Ouan. (Etude régionale de Bouaké, 1962-1963, T1 :27).

La conquête d'Abraha Akpo a permis d'étendre le territoire Baoulé vers l'ouest et au de-là du Bandama. Ce nouvel espace conquis au détriment des Gouro et Ouan va constituer le territoire du guide Abraha Akpo et ses guerriers. C'est à la suite de cette mission que va naître « le sous-groupe Kodè vers le milieu du XVIIIe siècle ». (Borremans, 1988, T1 :209).

Il faut aussi signaler que lors de la grande migration Assabou, le sous-groupe Kodè à proprement dit n'existait pas. Ils sont issus du groupe des Agoua à savoir les Walèbo. Ceux-ci occupent la région de Sakassou. Sur la base des grands groupes qui ont fait la migration, « les Kodè sont rattachés aux Agoua c'est-à-dire les Walèbo ». (Delafosse, 1901 :202). Le chef et le fondateur de ce sous-groupe en occurrence Abraha Akpo est lui-même issu de la lignée de la reine Abla Pokou. La succession à la reine pouvait lui être dévolue mais compte tenu de la matrilinearité, c'est leur nièce Akoua Boni qui eut le privilège de succéder à Abla Pokou.

Le *Nvè* Kodè, à ses débuts (1740-1750) répondait aux impératifs militaires de la conquête de terres nouvelles. Walèbo et sa région constituaient le second lieu de départ après celui de l'Ashanti (Ghana actuel) et qui permettait de contrôler toute la région de Béoumi. Les Kodè s'imposaient aux autochtones Gouro et Ouan.

L'expression « Ko-dè » signifie « va vite » les chasser et donna par la suite l'appellation Kodè à toute la région. (Borremans, 1988, T1 :132. N'Guessan, 2002-2003 :34). C'est à juste titre que les Baoulé qui s'installent dans cette localité prirent le surnom de kodè. Après l'établissement des Baoulé-Kodè sur leur nouveau site vers 1740, une unité fut réalisée autour d'Abraha Akpo dans le but de contrecarrer les autochtones.

Après la fondation de Béoumi suite à l'abandon d'Akpokro qui fut le premier site, l'on assiste à l'essaimage des populations sur un vaste territoire. Ce déplacement du peuple kodè se faisait dans tous les sens à partir de Béoumi selon les consignes établis par Abraha Akpo, qui consistaient à étendre la zone et à former un groupe autour de lui. (N'Guessan, 2002-2003 :80). Ainsi, jusqu'en 1810, on pouvait envisager la création véritable du *Nvlé* kodè, bien qu'étant placé sous l'autorité suprême du Walèbo. Il avait à sa tête un souverain autonome dont le pouvoir s'étend uniquement sur l'espace kodè.

## II- DU SYSTEME MATRILINEAIRE AU SYSTEME PATRILINEAIRE

Les Akan sont matrilineaires, c'est-à-dire la filiation se fait du côté des maternels. On distingue les utérins et les agnats. La thèse avancée concernant la matrilinearité des Baoulé dû au sacrifice de la reine Abla Pokou<sup>1</sup> est loin de la vérité. Ce système existait bel et bien dans l'Ashanti d'où ils sont originaires.

### 1- Le contact avec des groupes non Akan

Pendant la conquête de l'ouest, Abraha Akpo et ses guerriers sont entrés en contact direct avec des peuples qui n'ont pas de liens socio-culturels avec les Baoulé. Au cours de la guerre d'expansion territoriale, les futurs Baoulé-Kodè chassent les Gouro. Ceux-ci descendent un peu plus au sud dans la région actuelle de Bouaflé. De même les Ouan sont expulsés au de-là du fleuve Bandama. (Etude régionale de Bouaké, 1962-1963, T1 : 123).

Ils font beaucoup de prisonniers durant ces conquêtes dont la majeure partie était constituée de femmes. Ils ont chassé des populations dont certaines traversant le Bandama tandis que d'autres se mettaient sous la tutelle des hommes d'Abraha Akpo. L'installation d'Akpo et de ses hommes sur le nouvel

1- Abla Pokou a sacrifié son fils au fleuve Comoé lors de la migration. Selon la légende, c'est grâce à ce sacrifice que ses partisans ont pu traverser le fleuve.

espace a commencée « à partir de 1740 ». (N'Guessan, 2002-2003 :34). Ceux qui ont suivi Abraha Akpo dans sa conquête de l'ouest avaient laissé leurs femmes dans le Walèbo.

Cette expédition de l'ouest était avant tout militaire. C'est ce qui explique le fait qu'ils soient allés sans leurs femmes. Pour combler le vide féminin, ils se sont entourés des femmes autochtones. Ces femmes étaient à majorité des prisonnières de guerre. Les premiers foyers constitués dans cette nouvelle région ont été faits avec le concours de ces femmes Gouro et Ouan.

Il faut aussi retenir qu'Abraha Akpo et ses guerriers, lorsqu'ils s'installaient au bord du Bandama, cherchaient à conserver autour d'eux le plus grand nombre de personnes possible. Car les conditions de survie, dans une nature méconnue, dépendaient largement de la densité du groupe. Cette nécessité de s'entourer du plus grand nombre possible de dépendants contribua à la pratique du système patrilinéaire chez les Kodè. Tous les dépendants étaient à majorité des autochtones en l'occurrence des Gouro et des Ouan.

## **2- Le contact culturel avec les Gouro et les Ouan.**

Ce contact culturel a été accentué par le mariage et les alliances entre les nouveaux venus et les anciens à savoir les autochtones Gouro et Ouan. Les prisonniers faits lors de la conquête de l'ouest servirent d'esclaves pour les Baoulé. Ainsi le territoire acquis, certains guerriers retournent dans le Walèbo chercher leurs épouses pour s'installer sur leur nouveau territoire. Ils y repartent avec femmes et enfants car la guerre est terminée et le territoire est totalement soumis et sécurisé.

Les hommes d'Abraha Akpo (tous des guerriers) et même des chefs vont contracter des mariages avec des femmes autochtones (Gouro et Ouan) ainsi qu'avec des femmes Tagouana. D'autres se mariaient aux femmes Ayaou et Faafouè-Gosan de la région de Bouaké. Tous les enfants issus de ces alliances matrimoniales « en particulier de sexe masculin bénéficient d'une attention particulière de la part de leur père dans le souci d'assurer la relève des combattants ». (N'Guessan, 2002-2003 :35).

A partir de ces unions, il y a eu un véritable brassage entre les nouveaux venus et les populations anciennement installées. Ce qui explique plusieurs emprunts culturels réciproques. (Kipré, 2005 :292). Par le mariage, les Kodè intègrent des femmes étrangères dans leur société (Gouro, Ouan et même Sénoufo). Ainsi l'on assiste à un mélange de culture.

Si les Kodè sont privés du matrilineage en tant que concept opératoire d'organisation sociale de la société Akan, c'est parce qu'ils ont subi l'influence des populations autochtones à accentuation patrilinéaire qu'ils ont en partie repoussé ou assimilé au moment de leur mise en place. Et ce n'est pas la seule pratique acquise par les Kodè des autochtones. Il suffit d'évoquer les pratiques culturelles (masques) pour s'en apercevoir. Les influences des autochtones furent tellement fortes que « persista un régime de succession de père en fils, s'instaura la pratique de mise en gage des neveux utérins ». (Etienne, 1971 :166).

En effet, un homme y hérite les biens de son père, mais peut être mis en gage par le frère de sa mère. « Le rapport de parallélisme entre droit de succession et capacité de mise en gage, tel qu'il se manifeste la plupart du temps, n'est pas une relation de nécessité immédiate ». (Etienne, 1970 :38). Cette dominance est encore attestée de façon particulièrement probante chez les Baoulé-Kodè, où, malgré un régime successoral patrilinéaire, c'est l'oncle maternel qui reste détenteur du droit *in personam* sur le fils du mari de sa sœur.

## CONCLUSION

Le passage du système matrilineaire au système patrilinéaire que l'on observe chez les Kodè est un exemple dans le Baoulé. A partir de réalités et de leurs parcours historiques, les Kodè ont adapté leurs institutions et pratiques sociales au contact des peuples conquis qui sont devenus leurs voisins. Dans le souci de conserver les biens au sein de la famille, ils changent leur mode de filiation et de système d'héritage. Les unions matrimoniales avec les peuples voisins qui ont introduit des femmes étrangères dans leur société, celle-ci ne peuvent plus servir de base de filiation et d'établissement de la parenté au niveau de la famille. C'est ainsi que les Kodè, autrefois matrilineaires, sont devenus patrilinéaires.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alain, M (1972), « Parenté, échange matrimonial et réciprocité(II) » in : *L'Homme*, Tome 12, N°04 :5-36.
- Allou, K R (2012) *Les populations Akan de Côte d'Ivoire : Brong, Baoulé Assabou, Agni*, Paris : L'Harmattan.
- Borremans, R (1988), *Le grand dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*, Abidjan : NEA, T1.

- Delafosse, M (1901), *Essai de manuel de la langue Agni parlée dans la moitié orientale de la Côte d'Ivoire*, Paris : Librairie africaine et coloniale.
- Etienne, P (1970), « Essai de représentation graphique de l'alliance matrimoniale ». In : *L'Homme*, tome 10, n°04 : 35-52.
- Etienne, P et Etienne, M (1971), « «A qui mieux mieux » ou le mariage chez les Baoulé » », *Cahier ORSTOM*, série sciences humaines, volume VIII, N°2, pp165-186.
- Etude régionale de Bouaké* (février 1962- décembre 1963). Ministère du plan, tome 1, *le peuplement*, République de Côte d'Ivoire.
- Kipré, P (2005), *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Bayeux : Sdes-Ima.
- N'guessan, K D, (2002-2003), *Le Nvlé Kodè dans le pays Baoulé*, Mémoire de maitrise d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Cocody.